



TERMINAL DIJON BOURGOGNE

HISTORIQUE

ORIGINE

Cet équipement, mis en service fin 2002, est le fruit d'une réflexion démarrée en 1989 par la CCI Dijon et la SNCF en association avec les Collectivités Territoriales et les services de l'Etat.

OBJECTIF

Doter Dijon et la Bourgogne d'une infrastructure de Transport Combiné rail-route moderne et performante en remplacement de l'ancien chantier de Dijon-Porte-Neuve, localisé en milieu urbain et saturé.

POURQUOI UN TEL PROJET ?

- Ce terminal favorise le transport combiné rail-route en diminuant la circulation poids lourds sur les grands axes routiers.
- Il existe sur la Région Dijonnaise un marché potentiel fort pour ce mode de transport.
- Dijon bénéficie d'une position exceptionnelle dans le réseau des infrastructures européennes.

DESCRIPTION

SITUATION

- Commune de PERRIGNY-LES-DIJON à proximité immédiate du Triage de GEVREY-CHAMBERTIN

SUPERFICIE

- 11 hectares (pour la 1^{ère} tranche) extensibles à 17 hectares (pour la 2^{ème} tranche)

CAPACITE

- 50 000 containers/an en 1^{ère} phase, 90 000 en 2^{ème} phase.

MAITRISE DE L'OUVRAGE

- RFF (Réseau Ferré de France) / SNCF pour le chantier de transbordement,
- Conseil Général de la Côte-d'Or pour l'amélioration des dessertes routières, notamment RD 108,
- SAPRR pour le diffuseur autoroutier entre la RD 108 et l'autoroute A 311.

OPERATEUR DU CHANTIER DE TRANSBORDEMENT

- La société Bourgogne Conteneurs Terminal (BCT) [filiale de CNC (Compagnie Nationale de Conteneurs)] a exploité le Terminal jusqu'à sa fermeture, en 2005, et a apporté le matériel nécessaire à son fonctionnement : portique, grue mobile.
- **Naviland Cargo l'exploite depuis la réouverture du Terminal en juin 2009 avec :**
 - une liaison AR sur le Havre 5 jours sur 7
 - une liaison AR sur FOS 5 jours sur 7

COUT

- Environ 17,6 millions d'euros pour la 1^{ère} tranche.

FINANCEMENT

● Etat	4,060 M€
● Conseil régional de Bourgogne	4,330 M€
● Conseil Général de Côte-d'Or	3,860 M€
● Communauté d'Agglomération Dijonnaise	1,100 M€
● Réseau Ferré de France	3,045 M€
● SAPRR (Sté des Autoroutes Paris Rhin-Rhône)	0,900 M€
● CCI Dijon	0,305 M€ (Foncier)
TOTAL	17,600 M€

A cette somme, il convient d'ajouter :

- 3,05 M€ correspondant à la fourniture du matériel nécessaire au fonctionnement du Terminal par la société BCT.

LES GRANDES ETAPES

- Signature de la Déclaration d'Utilité Publique par le Préfet le 23 novembre 1999
- Début des premières acquisitions foncières : 2^{ème} trimestre 2000
- Réalisation du diffuseur autoroutier et des accès routiers 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2001
- Réalisation du chantier de transbordement rail/route : avril 2001 – juillet 2002
- Ouverture du diffuseur : décembre 2001
- Ouverture de la plateforme de transport combiné : 16 décembre 2002
- Inauguration : 1^{er} avril 2003
- **Fermeture : 13 août 2005**
- **Réouverture : 22 juin 2009.**

ACTION DE LA CCI DIJON

La CCI a :

- été, avec la SNCF, l'initiatrice du projet
- fédéré autour de ce projet, les Collectivités locales, les Transporteurs et les Opérateurs
- assuré le montage technique et financier du projet
- coordonné l'action des Maîtres d'Ouvrage
- animé les débats, les réunions et assure la logistique
- financé l'acquisition des terrains d'assise du chantier de transbordement
- participé aux études et actions ayant amené la réouverture du terminal en juin 2009.

CONTACTS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE-D'OR

BP 17440 - 21074 Dijon cedex

Jean-François Damongeot • tél 03.80.65.91.93 • fax 03.80.65.37.09 • e.mail jean-francois.damongeot@cci21.fr

Site : www.cci21.fr